



## Réunion en petit comité du RAN

09/02/2024

**DOCUMENT DE CONCLUSION***Réunion d'experts en petit comité**9 septembre 2023, Rome, Italie*

# Gestion des femmes extrémistes violentes et terroristes en prison

## Principaux résultats

Ces dernières années, de plus en plus de délinquantes extrémistes violentes et terroristes sont entrées dans le système pénitentiaire. Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs, notamment au fait que les femmes ont davantage tendance qu'avant à s'impliquer dans des activités terroristes et extrémistes violentes, et que le nombre de femmes revenantes ou rapatriées des zones de conflit vers l'Union européenne (UE) est de plus en plus élevé.

Même si les délinquantes extrémistes violentes et terroristes sont souvent soumises aux mêmes mesures et/ou programmes que ceux destinés aux hommes présentant le même profil, des aspects particuliers devraient être pris en compte et des mesures personnalisées adoptées dans le cadre de leur gestion. Ces mesures devraient tenir compte des exigences spécifiques liées au genre ainsi que des multiples rôles que les femmes ont pu jouer tout au long du parcours qui les a menées vers l'extrémisme violent. Il convient de prendre en compte les différents facteurs incitatifs et attractifs qui conduisent ces femmes vers l'extrémisme violent, et qui peuvent différer de ceux observés chez leurs homologues masculins.

Au cours de cette réunion d'experts en petit comité du RAN sur la gestion des délinquantes extrémistes violentes et terroristes en prison, qui s'est tenue à Rome, en Italie, le 9 novembre 2023, les participants ont partagé leur expertise concernant la gestion des détenues présentant ce type de profil. Cette réunion avait pour but de mieux connaître certains aspects et éléments spécifiques qui devraient être pris en compte par le personnel pénitentiaire et les parties prenantes concernées, tout en offrant aux praticiens l'occasion d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

Les principaux résultats de la réunion sont résumés ci-dessous :

- Les délinquantes extrémistes violentes et terroristes incarcérées actuellement dans les prisons européennes sont des combattantes étrangères rapatriées de Syrie et d'Irak qui avaient rejoint l'État islamique et qui sont revenues volontairement ou ont été rapatriées. Certaines femmes étaient affiliées à d'autres groupes extrémistes islamistes, par exemple à des mouvements salafistes dans le cas des Pays-Bas. Dans certaines prisons des États membres de l'UE, on trouve également un petit nombre de femmes extrémistes de droite et quelques extrémistes de gauche.
- Le nombre de délinquantes extrémistes violentes et terroristes est inférieur à celui des hommes présentant le même profil. Leur nombre a toutefois augmenté ces dernières années. Il convient donc de réexaminer le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui doit être effectué auprès de ce groupe cible.

- Certains États membres de l'UE mettent en place des interventions spécifiques fondées sur le genre qui prennent en compte les différents besoins et risques associés aux délinquantes extrémistes violentes et terroristes.
- De nombreuses délinquantes extrémistes violentes et terroristes en prison ont elles-mêmes été victimes d'abus (sexuels ou autres). Ce traumatisme affecte leurs actes et nécessite des interventions dans le domaine de la santé mentale.
- Dans de nombreux cas, la relation qu'entretenaient ces femmes avec un homme était liée à son processus et à son activité de radicalisation. Si certaines femmes ont été influencées par les processus de radicalisation et l'implication de leur partenaire dans des actes violents, dans certains cas, ce sont les femmes qui ont impliqué leur conjoint dans des activités extrémistes.

## Points forts de la discussion

La discussion a porté sur la gestion des femmes terroristes et des délinquantes extrémistes violentes en prison. Elle a impliqué différents acteurs amenés à travailler auprès de ces femmes afin d'identifier leurs besoins. D'après l'expérience des praticiens et des chercheurs, même si les prisons de plusieurs États membres accueillent des délinquantes extrémistes violentes et terroristes, elles ne sont souvent pas considérées comme un groupe présentant des besoins et des risques différents et spécifiques. Il n'existe donc pas de procédures d'évaluation et d'interventions de déradicalisation, de désengagement et de réadaptation sur mesure. Parallèlement, les expériences menées sur le terrain ont conduit au développement de plusieurs bonnes pratiques prometteuses.

## Qui sont les délinquantes extrémistes violentes et terroristes en Europe ?

Le phénomène des délinquantes extrémistes violentes et terroristes est beaucoup moins important que celui de leurs homologues masculins puisqu'il concerne quelques femmes en Italie, en Espagne ou en Suède et jusqu'à une centaine dans certains États membres, comme la France. Dans certains pays, comme la Belgique, les femmes représentent environ 10 % de la population totale des délinquants extrémistes violents et terroristes. Les établissements pénitentiaires de certains États membres de l'UE n'accueillent pas de délinquantes extrémistes violentes et terroristes pour diverses raisons, notamment en raison de différences au niveau des tendances de radicalisation et des cadres juridiques.

La plupart des participants à la réunion ont partagé leurs expériences auprès de délinquantes extrémistes violentes et terroristes affiliées à l'extrémisme islamiste. Ces femmes revenaient notamment de Syrie et d'Irak après avoir rejoint l'État islamique où elles étaient principalement chargées du recrutement, de la diffusion de la propagande et de la formation. Dans certains États membres, on trouve aussi quelques rares cas de délinquantes extrémistes violentes et terroristes de droite ou de gauche. La discussion a donc porté principalement sur le premier groupe.

La durée des peines infligées aux délinquantes extrémistes violentes et terroristes varie d'un État à l'autre, avec une peine moyenne de 18 mois aux Pays-Bas, de 3 à 4 ans en Belgique et de 7,5 ans en France. Différents systèmes de détention sont en place, consistant à disperser les détenues ou au contraire à les regrouper. Enfin, il convient de noter que les cadres de détermination des peines et les processus de libération varient selon les États membres.

Les délinquantes extrémistes violentes et terroristes représentant une population carcérale relativement nombreuse, les facteurs incitatifs et attractifs peuvent varier. Cependant, plusieurs éléments et motivations communs peuvent être identifiés dans le parcours qui les a menées à la violence :

- **Relations avec les hommes** : de nombreuses femmes se sont rendues en Syrie et en Irak avec leur conjoint et parfois avec leurs enfants. Certaines sont parties par amour et ont exprimé une vision

romancée du départ vers les zones de conflits. Certaines d'entre elles sont aussi parties pour trouver l'amour auprès d'hommes partageant les mêmes idées qu'elles.

- Motivation politique ou religieuse : dans certains cas, les femmes ont choisi de rejoindre l'État islamique ou d'autres organisations à cause de leurs convictions politiques et/ou religieuses.
- Beaucoup d'entre elles sont elles-mêmes des victimes : un grand nombre de ces femmes ont été victimes de violences sexuelles ou domestiques par le passé et certaines rapatriées ont subi des abus lorsqu'elles étaient en zone de conflit. Le traumatisme personnel qu'elles ont vécu peut être un des facteurs qui les ont incitées à prendre part à des activités terroristes.

## Tendances et pièges courants dans la gestion des délinquantes extrémistes violentes et terroristes

Le travail réalisé auprès de délinquantes extrémistes violentes et terroristes présente des difficultés spécifiques. Pour commencer, il faut composer avec l'absence d'outils d'évaluation, de pratiques et d'interventions spécifiques conçus pour les femmes. Dans la plupart des États membres de l'UE, les programmes disponibles sont ceux qui ont été conçus pour les hommes qui ont commis des délits extrémistes violents et terroristes. Ils ne tiennent pas compte des différences entre les sexes et de ce qu'elles impliquent. L'une de ces différences est la maternité. Si les pères ont aussi du mal à se séparer de leurs enfants, la séparation des mères et de leurs enfants peut être différente et influencer considérablement leur processus de réadaptation. La maternité peut aussi conduire à une double stigmatisation liée à l'idée d'être une « mauvaise mère ». Par contre, la perspective de retrouver leurs enfants peut inciter les femmes à participer aux programmes de déradicalisation, de désengagement et de resocialisation.

Dans certains États membres de l'UE, un régime de séparation a été mis en place. Les détenues qui ont commis des actes extrémistes violents et terroristes résident donc dans des quartiers séparés. C'est le cas, par exemple, aux Pays-Bas, où les détenu(e)s extrémistes violent(e)s et terroristes sont séparés de la population générale. Dans d'autres cas, comme en Belgique, des régimes différents sont appliqués : les hommes sont détenus dans un quartier séparé mais les femmes sont dispersées parmi les autres détenues. C'est le régime de dispersion qui est le plus souvent appliqué dans les États membres de l'UE. Ceci implique toutefois certains risques. Les délinquantes extrémistes violentes et terroristes islamistes, par exemple, peuvent souffrir d'une double stigmatisation liée au fait qu'elles sont facilement identifiables à cause de leur foulard ou des vêtements traditionnels qu'elles portent.

Le personnel pénitentiaire qui gère les délinquantes extrémistes violentes et terroristes ne reçoit généralement pas de formation spécialisée concernant les besoins spécifiques et les risques liés à cette population carcérale. Cette formation pourrait, par exemple, couvrir les problèmes de santé mentale que l'on peut souvent observer chez les délinquantes extrémistes violentes et terroristes. Elle pourrait aborder les traumatismes qu'elles ont pu subir avant de rejoindre des organisations terroristes ou lorsqu'elles se trouvaient en zone de conflit, ainsi que d'autres troubles de santé mentale observés, comme les problèmes d'attachement. De plus, aucune dimension spécifique liée au genre n'est intégrée aux outils d'évaluation des risques habituellement utilisés.

En ce qui concerne le rôle joué par les femmes au sein des organisations terroristes, il est généralement difficile d'obtenir des preuves de l'importance de leur implication dans les activités terroristes, notamment lorsqu'elles participaient aux activités de soutien. Ceci n'est pas sans conséquence sur le processus de détermination de la peine. Cela empêche aussi d'évaluer efficacement les risques et les besoins, car les données sur les antécédents criminels de la personne sont limitées. Les participants ont aussi indiqué que, dans certains cas, l'implication idéologique des femmes est plus forte, un phénomène qui peut être associé à une fausse soumission. Dans différents États membres, on a pu observer que les délinquantes extrémistes violentes et terroristes réussissent particulièrement bien à faire semblant d'adopter le comportement que l'on attend d'elles en se conformant aux règles de l'établissement pénitentiaire. Ceci peut rendre les efforts de désengagement plus difficiles, plus complexes et plus longs.

En raison des structures sociales générales, en particulier dans les sociétés plus conservatrices, de nombreuses femmes possèdent moins de compétences transférables. Dans ces conditions, il leur est difficile de trouver un emploi après leur sortie de prison, quelque chose qui est déjà difficile pour de nombreux anciens détenus, indépendamment du sexe et du délit commis.

## Préparer et soutenir la réinsertion sociale des délinquantes extrémistes violentes et terroristes

Comme il a été dit à l'occasion de nombreuses réunions et événements des groupes de travail RAN PRISONS et RAN REHAB, une approche interinstitutionnelle est généralement essentielle à l'intégration sociale des délinquants extrémistes violents et terroristes. Cette réunion en petit comité a mis en évidence son importance en ce qui concerne les femmes présentant ce profil. Pour faciliter leur réintégration dans la communauté, il est primordial qu'il y ait une continuité entre la période passée en prison et celle qui suit la libération.

Un travail interinstitutionnel de ce type est, par exemple mené en Catalogne, où le cas d'une délinquante extrémiste violente est actuellement géré. Des praticiens de différents organismes ont collaboré pour améliorer sa participation aux différentes interventions. Ce travail exige d'impliquer des représentants de la prison, de la municipalité (un éducateur social assurant la gestion du dossier), des services sociaux, de la police municipale et catalane et du service des affaires intérieures (pour les papiers d'identité et les permis). La participation à cette approche interinstitutionnelle a été proposée à la détenue et son processus de réadaptation s'en est trouvé considérablement amélioré. La détenue est désormais en période de probation. Son comportement est satisfaisant et la transition entre la prison et la probation est jusqu'à présent une réussite. Un deuxième exemple pertinent est celui du modèle néerlandais, fondé sur le système MAR en place aux Pays-Bas. Dans le cadre de ce processus, les foyers qui accueilleront les ex-détenues participent au travail interinstitutionnel dès le début de la période de détention. Ceci facilite la transition aussi bien pour la personne que pour les différentes institutions impliquées. Une attention particulière est accordée aux interventions fondées sur la famille, qui impliquent les enfants ainsi que d'autres membres de la cellule familiale. En particulier, la ville dans laquelle la détenue retournera après sa libération prend contact avec la famille afin d'identifier et de gérer tout comportement malsain ou susceptible d'augmenter les risques. Une autre bonne pratique communiquée durant la réunion concerne le réseau social de la détenue : en Autriche, une réunion est organisée pour l'ensemble du réseau concerné (y compris la famille) avant la libération, pour les préparer, les sensibiliser, prévenir la stigmatisation et réduire le risque de récidive.

Si l'importance d'impliquer différentes institutions ne fait aucun doute, il est aussi capital de tenir compte du fait que certaines personnes peuvent se montrer réticentes à s'engager dans un programme, du moins au début de leur période de détention, car elles n'ont jamais été aidées ou soutenues avant. En outre, il convient de noter que si les familles peuvent souvent avoir un rôle protecteur, elles peuvent aussi devenir des facteurs de risque. Pour certaines femmes, la féminité peut être source de difficultés. En raison des structures familiales rigides et conservatrices dans lesquelles elles évoluent, les délinquantes extrémistes violentes et terroristes peuvent perdre le soutien de leur famille, ce qui nuit à leur processus de resocialisation. Le travail de réadaptation et de resocialisation des femmes devrait donc tenir compte de la communauté et de la culture dans lesquelles elles retourneront.

Enfin, le travail de réadaptation et de réintégration mené en prison et en dehors est fortement influencé par les valeurs occidentales. Pourtant, une perspective plus large et plus inclusive des normes et des traditions culturelles pourrait contribuer à créer un environnement de travail propice, dont le contenu et le format pourraient aider la personne à se sentir acceptée.

## Recommandations

Les participants à cette réunion en petit comité ont formulé des recommandations en ce qui concerne la gestion des délinquantes extrémistes violentes et terroristes en prison (et après), en s'appuyant sur leur expérience. Leurs principales recommandations sont les suivantes :

- Travaillez avec les familles dès le début du processus de désengagement et de resocialisation. Il est important de les impliquer dès le départ en les aidant à faire face à leur nouvelle situation de famille et à se préparer à la libération et à la resocialisation de la détenue. Il est important que la détenue reste en relation avec ses enfants. Ceci l'incitera à respecter les modalités du programme et l'encouragera à participer aux processus de désengagement, de réadaptation et de resocialisation. Il en va de même pour la relation de la détenue avec son conjoint. Une évaluation approfondie doit toutefois être effectuée pour veiller à ce que les relations avec la famille ne deviennent pas un facteur de risque.
- De nombreuses délinquantes extrémistes violentes et terroristes (sinon toutes) ont vécu des expériences traumatisantes, avant et/ou pendant leur engagement dans l'extrémisme violent et le terrorisme. Un soutien psychologique doit leur être apporté tout au long de la période de détention et le personnel concerné doit avoir été formé afin d'être en mesure d'identifier tout signe révélateur de problèmes de santé mentale.

Une bonne connaissance de la culture est nécessaire afin de comprendre le processus de radicalisation ainsi que pour assurer une réintégration réussie. Les concepts de féminité et de masculinité peuvent prendre différentes formes et avoir différentes significations. Il est donc essentiel de remettre en question les rôles stéréotypés attribués aux femmes, tant du point de vue des

délinquantes extrémistes violentes et terroristes que de celui des professionnels qui interviennent auprès d'elles. Les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des professionnels pourraient également inclure des exemples concrets de sujets de discussion susceptibles de faciliter l'adhésion et l'implication des bénéficiaires. Il serait aussi utile de former les professionnels aux méthodes et attitudes à adopter pour être davantage à l'écoute et poser des questions.

## Suivi

Les délinquantes extrémistes violentes et terroristes ne constituent pas un groupe unique et uniforme. Leurs parcours vers la radicalisation se caractérisent par différents facteurs incitatifs et attractifs. Des réunions à venir, organisées sous la forme de webinaires, pourraient aider à sensibiliser les différents praticiens (en prison et en dehors) aux besoins particuliers et aux risques associés aux délinquantes extrémistes violentes et terroristes.

## Pratiques pertinentes

1. Le « programme Entré », mis en place par le Service pénitentiaire et de probation suédois propose une thérapie cognitivo-comportementale personnalisée. Le programme contribue à éliminer les obstacles pour que la personne puisse se désengager et abandonner plus facilement son comportement criminel. Elle aide aussi à changer le comportement violent grâce à différents outils, tels que la formation aux compétences de résolution de problèmes, à la maîtrise de soi/gestion de la colère et aux techniques de restructuration cognitives. Les délinquantes extrémistes violentes et terroristes ont aussi la possibilité de participer au programme Entré.
2. En Autriche, environ 6 mois avant la libération de la personne, une conférence sur son environnement social est organisée. La conférence prévoit différentes étapes (phase d'information, phase familiale, phase finale) et aboutit à l'élaboration d'un planning qui sera approuvé par le tribunal.
3. Aux Pays-Bas, le Programme contre la radicalisation et l'extrémisme (PARE) coordonne l'approche interinstitutionnelle de réadaptation. Il implique trois acteurs clé : l'établissement pénitentiaire, les municipalités et le service de probation. L'objectif général est d'élaborer un plan de resocialisation individualisé des détenus extrémistes, notamment une approche personnalisée destinée aux délinquantes extrémistes violentes et terroristes.

## Pour approfondir

RAN (2021), [Délinquants extrémistes violents ou terroristes libérés – Continuité entre la prison, la probation et la réintégration](#), évènement à thématique transversale, 6 octobre 2021.

RAN (2022) [Interventions destinées aux combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays et à leurs familles](#), manuel du RAN.

RAN PRISONS (2022), [Rôle de la coopération interinstitutionnelle dans la gestion de la détention des femmes de retour dans leur pays et dans la protection des droits des enfants de détenus](#), réunion en ligne, 5-6 avril 2022.

RAN (2022), [Gestion des combattants étrangers de retour dans leur pays et des membres de leur famille, en particulier des femmes et des enfants](#), évènement thématique transversal, 14-15 décembre 2021.

CTED, [Analytical Brief on the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prison](#)